



HALTES SPIRITUELLES

Découvrez les haltes spirituelles du diocèse.

De nombreuses propositions déclinées sur des thèmes variés. Trouvez celles qui vous conviennent sur le site du diocèse.

Lien : <https://www.calameo.com/books/005682989b57fa32a2b8a>

Je donne au Denier

Je soutiens mon Église

Par la prière, par le bénévolat,
par un soutien financier.

NOS JOIES, NOS PEINES

Baptêmes : Dimanche 3 août, 0 à 3 ans, Arthur Combet Dehouck – Faustine Dumont – Zélie Vesin (Thollon les Mémises) – 4 à 7 ans, Andréa Bataille et Raphaël et Noé Macoine (Evian les Bains) – Dimanche 10 août, Soléa Belliard – Marceau Miranda – Eden Jacquier (Evian les Bains).

Mariage : Samedi 9 août, Ophélie Delcloy et Victor Brunissen (Motte-Servollex).

Nous avons accompagné vers le Père : Joseph Kranyecz (St Paul en Chablais) – Georges Jacquier (Bernex).

Centre Paroissial : Place des Anciens Combattants
74500 Évian les Bains – Tél. : 04 50 75 15 25

Mail : st-andre@diocese-annecy.fr

Site : www.diocese-annecy.fr/st-andre

Facebook : <https://www.facebook.com/jesusenchablais>



GESTION DE LA PAROISSE

GESTION DES ANNONCES

pour la Feuille Hebdo et autres médias de la paroisse.

Toutes les demandes d'annonces pour la feuille hebdo, le site internet doivent être envoyées sur l'adresse mail suivante : st-andre@diocese-annecy.fr dans un délai de 8 à 10 jours minimum. D'avance merci.

GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER ET SES TRAVAUX

Une nouvelle équipe a été mise en place pour la gestion du patrimoine immobilier et ses travaux sur notre paroisse. Toute demande doit être faite à l'adresse mail suivante : st-andre-batiments@diocese-annecy.fr (Je vous remercie).

GESTION DES CONCERTS

Nouvelles données concernant la gestion des **concerts dans toutes les communautés de la paroisse** et répondant aux directives du diocèse.

Une adresse mail unique pour toute la paroisse a été créée pour recevoir les demandes de concert dans nos églises : st-andre-concerts@diocese-annecy.fr



LA FEUILLE

PAROISSE SAINT-ANDRÉ

EN GAVOT-LÉMAN

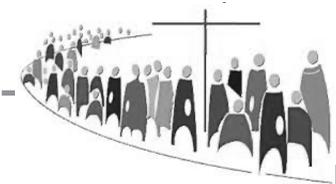
Hebdo

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc 12, 13-21

En ce temps-là, du milieu de la foule, quelqu'un demanda à Jésus : « *Maître, dis à mon frère de partager avec moi notre héritage* ». Jésus lui répondit : « *Homme, qui donc m'a établi pour être votre juge ou l'arbitre de vos partages ?* » Puis, s'adressant à tous : « *Gardez-vous bien de toute avidité, car la vie de quelqu'un, même dans l'abondance, ne dépend pas de ce qu'il possède* ». Et il leur dit cette parabole : « *Il y avait un homme riche, dont le domaine avait bien rapporté. Il se demandait : "Que vais-je faire ? Car je n'ai pas de place pour mettre ma récolte". Puis il se dit : "Voici ce que je vais faire : je vais démolir mes greniers, j'en construirai de plus grands et j'y mettrai tout mon blé et tous mes biens. Alors je me dirai à moi-*



même : Te voilà donc avec de nombreux biens à ta disposition, pour de nombreuses années. Repose-toi, mange, bois, jouis de l'existence". Mais Dieu lui dit : "Tu es fou : cette nuit même, on va te redemander ta vie. Et ce que tu auras accumulé, qui l'aura ?" Voilà ce qui arrive à celui qui amasse pour lui-même, au lieu d'être riche en vue de Dieu ».



18^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

- Lecture du livre de Qohèleth 1, 2 ; 2, 21-23
- Psaume 89 (90)
- Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Colossiens 3, 1-5.9-11

Nourris de l'Évangile, osons la joie de la rencontre

QUÊTES

Dimanche 3 août : pour la paroisse.
Dimanche 10 août : pour la paroisse.

MESSES DOMINICALES

Samedi 9 août 18h30 : Publier – Bernex.
Dimanche 10 août 10h : Evian les Bains – Lugrin (Kermesse).
Dimanche 24 août 10h : Publier (Liturgie de la parole).

MESSES DE SEMAINE

Mardi 18h30 : Evian les Bains.
Mercredi 18h30 : voir messes dans les chapelles.
Jeudi 18h30 : Publier.
Vendredi 18h30 : Evian les Bains.

MESSES DANS LES CHAPELLES À 18h30

Mercredi 6 août : Les Faverges (St Paul en Chablais) Sainte famille.
Mercredi 13 août : Creusaz (Bernex).

FÊTE DE L'ASSOMPTION

Jeudi 14 août 18h30 : Messe anticipée Amphion (Publier).

Vendredi 15 août : 10h : Evian les Bains (église) et St Paul en Chablais (grotte ND de Lourdes).

14h30 : Prière mariale à la chapelle de Champeillant.

18h30 : Prières et louanges à la grotte de Marin.



LES JOYEUX BALAYEURS DE NOTRE DAME DE GRÂCE

Se retrouveront samedi 9 août à 9h à l'église d'Evian les Bains. Plus nous seront nombreux, plus vite nous pourrions partager le verre de l'amitié !

KERMESSE DE LUGRIN

Dimanche 10 août à 10h : Messe à l'église. Petite restauration et animations.

CHAPELLE D'AMPHION

Jeudi 14 août, après la messe anticipée de l'Assomption (à 18h30). Présentation de la Maison d'enfants du Caillou Blanc, près d'Abidjan. Le **Père Eric Blanchard racontera** la vie quotidienne au Caillou Blanc à l'aide d'un diaporama et répondra à nos questions. Puis, moment convivial autour d'un verre de l'amitié aux saveurs Afrique & Savoie, offert par le Comité d'Animation d'Amphion-Publier. Venez nombreux !



CONCERT GUY ANGELLOZ



Dimanche 3 août à 17h : Flûtes virtuoses et leurs accompagnements. Église d'Evian les Bains. Corbeille.

« LES CONCERTS DU MARCHÉ »

Vendredi 8 août de 12h à 12h30 : Organiste : Thomas Peyrounette et Joséphine Floury.

Jeudi 14 août de 12h à 12h30 : Organiste : Jean-François Vaucher. Église Notre Dame de l'Assomption – Evian les Bains - Entrée libre.

INVITATION DU PÈRE EVÊQUE YVES LE SAUX

A la fête diocésaine du jubilé.

Le 24 décembre dernier s'ouvrait l'Année Jubilaire. Année sainte que l'Église célèbre tous les 25 ans, année de l'Espérance. Le pape François nous a invités à devenir pèlerins de l'Espérance.



Le 29 novembre prochain, je vous invite tous à vivre une journée jubilaire diocésaine.

Pour qu'ensemble nous recevions la joie du Salut et qu'ensemble nous devenions témoins de l'Espérance pour notre monde. **Cette journée s'adresse à tous.** Jeunes et vieux, baptisés de longue date, néophytes, catéchumènes, tous les fidèles de nos paroisses et de nos divers mouvements, vous êtes attendus pour que nous entrions ensemble dans l'Espérance, que nous accueillions la Miséricorde de Dieu et que nous grandissions dans la fraternité. Nous aurons **la joie d'accueillir parmi nous le cardinal Aveline**, nouveau président de la Conférence Episcopale Française. Il est bon et nécessaire que nous soyons le plus nombreux possible.

J'ose vous inviter à faire de cette journée une priorité, quitte à modifier vos agendas. **N'ayons pas peur d'inviter tous ceux qui, autour de nous, cherchent Dieu, même s'ils n'ont pas l'habitude encore de participer à la vie de l'Église.**

Il est bon que nous priions ensemble d'un cœur uni. Que tous nous grandissions dans l'Amour de Dieu, pour vivre de manière nouvelle de la joie d'être chrétien. **Je vous attends tous le 29 novembre 2025 à La Roche-sur-Foron.**

« QUI DONC M'A ÉTABLI POUR ÊTRE VOTRE JUGE ? »

Un homme vient demander à Jésus d'arbitrer un conflit autour d'un héritage. Jésus a l'air agacé par cette requête : « *Qui donc m'a établi pour être votre juge ?* », répond-il d'emblée un peu sèchement. Jésus ne veut pas être traité comme si son autorité spirituelle lui conférait un droit de regard sur toute affaire. Ou comme si cette autorité légitimait qu'il se fasse servir ou, plus grave encore, qu'il prenne la place de Dieu. D'autres passages laissent transparaître sa méfiance à ce sujet. Rememorons-nous sa réponse « *Il n'y a de bon que Dieu seul* » à l'homme qui lui donne le titre de « *bon maître* » (cf. Lc 18, 18-19), son insistance à se faire baptiser par Jean le Baptiste quand ce dernier se déclare indigne d'accomplir un tel geste, ou encore sa remarque à Pierre, qui refuse que Jésus lui lave les pieds. Certes, tout au long des Évangiles Jésus accepte d'être appelé « *maître* », mais il reste prudent face à la fascination que son ascendant spirituel suscite. Il détient la véritable autorité, celle qui refuse de s'imposer. Ainsi, il ne répond pas à la demande de l'homme, il le renvoie à sa liberté dans la gestion de ses relations et de ses affaires. Mais, par sa réaction que nous venons de relever et la parabole qu'il raconte ensuite, Jésus donne une leçon bien utile sur l'idolâtrie : il faut nous garder de celle qui vise les hommes autant que de celle qui vise les choses. De mon côté, qu'est-ce que je pense de ce Jésus qui me renvoie à ma liberté, qui me suggère de m'assumer pleinement ? De quelles richesses « *en vue de Dieu* » puis-je rendre compte aujourd'hui ?

Marie-Caroline Bustarret, théologienne, enseignante aux facultés Loyola Paris